



CARTE DE SEJOUR EN FRANCE POUR BELLE MERE DEPENDANTE D'UN FRANCAIS

Par **BERTHOU**, le **22/10/2012** à **18:25**

Je suis français, mon épouse étant Guinéenne mais ayant vécu depuis l'âge de 18 ans au Portugal et y ayant obtenu un titre de séjour (5 ans) de familial d'un citoyen de l'Union Européenne natif d'un état tiers (directive européenne 2004/38/du 29 avril). A mon arrivée en France elle a obtenu une carte de séjour temporaire renouvelée depuis.

Ma question concerne sa mère, de 85 ans, veuve (depuis 20 ans, d'un ancien fonctionnaire Portugais), sans ressource (3500 Euros par an, pas de domicile propre), fortement dépendante (diabète prononcé, arythmie chronique ayant nécessité pose de pacemaker, ne peut se laver seule et pourvoir à ses besoins alimentaires, ayant du mal à se déplacer, C.M.U....). Elle a une carte de séjour Portugaise analogue à celle de sa fille.

Nous sommes les seuls de la famille qui actuellement peuvent la prendre en charge. A notre arrivée en France nous avons demandé un titre de séjour pour elle mais que nous n'avons jamais pu obtenir.

Nous aimerions savoir quelles sont les possibilités pour résoudre le problème. Merci de votre réponse.